

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/06/2026

N/Réf. : AND20349_761_PU

Gest. : AHDossier 54128

V/Réf. : 01/PU/2028337

NOVA :

ANDERLECHT. Chaussée de Ninove, 671

(= en zone de protection du Scheutbos classé comme site)

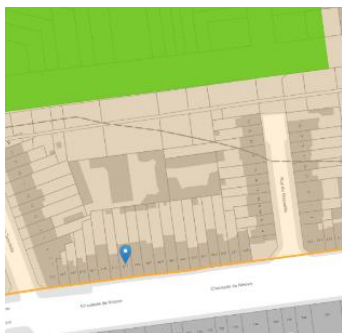
PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité l'aménagement des locaux sous-toiture

Demande de la Commune du 09/06/2026

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 09/06/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Localisation du bien © Google Street View

Les actes et travaux qui font l'objet de la demande sont sans impact sur les perspectives vers et depuis le site classé du Scheutbos qui s'étend à l'arrière de l'immeuble. La demande n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signature manuscrite en bleu d'A. Autenne.

A. AUTENNE
Secrétaire

Signature manuscrite en bleu de S. Van Acker.

S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels